

Les inondations en Chine et les secours des Croix-Rouges

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les hôtes de leur cité en leur faisant l'aumône. En 1519, chaque ménage payait un florin de loyer annuel, plus un florin pour Monsieur le curé. Seulement, les fonds destinés à l'entretien des maisons furent si sagement placés que le besoin ne se fit jamais sentir d'augmenter le taux des loyers. Et c'est pourquoi — cela, c'est presque du conte de fées — les heureux habitants de la Fuggerei continuent comme il y a quatre cents ans — et ont continué pendant toute la période d'inflation — à payer leurs 3.42 Marks par an,

équivalant des deux florins du XVI^{ème} siècle...

Les vents ont soufflé, des fortunes se sont faites et défaites, les guerres sont venues, les crises ont déferlé, les difficultés de la vie se sont amoncelées, les monnaies ont été prises de cancer... Les murs jaunes de la Fuggerei ont tenu sous les coups, fidèles à la mission d'amour que leur avaient confiée les trois frères à l'esprit éclairé, par piété et singulière largesse... qui nous soit un exemple.»

Les inondations en Chine et les secours des Croix-Rouges.

Jusqu'ici vingt-deux sociétés nationales de la Croix-Rouge ont aidé par leurs contributions la Croix-Rouge chinoise à venir en aide aux victimes des inondations de l'été dernier. Parmi ces 22 sociétés, la Croix-Rouge suisse figure avec un don de frs. 2500.—.

Les pluies, en 1931, avaient fait grossir démesurément la rivière Yang-Tsé et ses affluents qui ont rompu leurs digues, inondant ainsi un immense territoire dont l'étendue n'était pas inférieure à celle de l'Angleterre. Le pays qui s'est trouvé sous l'eau est donc grand comme 10 à 12 fois la Suisse, avec une population d'environ 50,000,000 de Chinois qui, en quelques jours, ont été privés de leurs abris, de nourriture et de tous leurs biens.

De vastes étendues de terrain sont restées submergées pendant des mois, et la partie orientale de la Chine a été transformée en plaines marécageuses jusqu'à perte de vue. Les récoltes, le bétail et les instruments de culture ont été emportés par les eaux; des dizaines de milliers de gens ont été noyés; parmi les rescapés qui ont pu fuir sur les hauteurs, il y en

a des millions qui sont dans le dénuement le plus complet.

Les autorités, la Croix Rouge, les missions, ont entrepris une œuvre de secours qui a divisé ses interventions en trois phases: Secours d'urgence avec remise d'aliments, construction d'abris, envoi de médecins et d'infirmières pour lutter contre la propagation des épidémies; secours par le travail des sinistrés qui aident à déblayer les ruines, réparent les digues et les voies de communication, et qui sont payés en nourriture et en vêtements. Enfin nous sommes maintenant dans la période de reconstruction par laquelle le comité international de secours qui siège en permanence à Changhaï, s'efforce de rétablir la vie normale dans les provinces dévastées, pour autant que les possibilités humaines le permettent.

Le gouvernement chinois a dépensé jusqu'ici environ 150 millions de francs or pour les régions sinistrées, et l'entraide internationale lui a procuré environ 30 millions. En présence de l'étendue du désastre, ces sommes considérables sont, à vrai dire, peu de chose. *Dr Ml.*